

Conseil de Quartier des Carreaux du jeudi 08 octobre 2009

1) Présentation du diagnostic santé et de l'Atelier Santé Ville

☛ Le diagnostic santé et l'Atelier Santé Ville ont été présentés par Madame MACEIRA.
Le questionnaire santé a été envoyé à 10 000 habitants et la Mairie a obtenu 382 réponses.

☛ Pour 2009, les priorités retenues sont :

- l'accès aux droits et aux soins,
- l'environnement et le cadre de vie,
- l'alimentation et le mal être.

☛ Il est rappelé que les autres thématiques prioritaires (conduites à risques et sentiment d'insécurité) seront traitées ultérieurement.

☛ Un point a été effectué sur la Maison médicale.

Elle regroupera des généralistes et différents spécialistes (kinésithérapeute, dentiste, infirmiers) et sera construite à la place de la CPAM.

L'ouverture est prévue pour mars ou avril 2010.

☛ D'après un habitant, le diagnostic est tronqué et l'échantillon n'est pas représentatif de la population.

Il est évoqué que le questionnaire a été élaboré par l'Institut Renaudot et qu'un envoi a été réalisé chez l'habitant ainsi que dans les maisons de quartier où les professionnels ont aidé le public.

De plus, les résultats ont été croisés avec le regard des professionnels de santé.

☛ Un habitant se plaint de ne pas avoir reçu les résultats.

Il est répondu que les résultats sont envoyés à la personne qui en fait la demande.

☛ Un habitant ne comprend pas les raisons pour lesquelles la sécurité sociale a été déplacée et fermée.

Il a été déclaré que la sécurité sociale souhaitait partir.

Des négociations avec le Maire, ont permis provisoirement des permanences au Foyer Raymond Labry ainsi qu'à la maison de quartier Salvador ALLENDE jusqu'à son installation définitive dans le quartier des Carreaux en 2011.

☛ Il est signalé qu'aucune information n'a été transmise dans le dernier journal de la Ville.

Il a été affirmé que l'information n'était pas disponible lors de la parution du dernier bulletin.

Des renseignements vont être pris à ce sujet.

Il y aurait un problème par rapport à l'accès aux salles de permanences de la sécurité sociale.

2) Point sur la rentrée scolaire

☛ 3 classes maternelles et 3 classes élémentaires ont ouvert à la rentrée de septembre ce qui a permis d'accueillir 200 enfants supplémentaires soit un total de 4026 enfants sur la commune.

☛ Le quotient familial a été mis en place à la rentrée. Il permet d'établir un tarif cantine qui est adapté aux ressources des familles.

Ainsi, on note une légère hausse de la fréquentation dans certaines cantines (seuls 747 dossiers ont été déposés).

☛ Une question est posée sur l'augmentation du nombre d'encadrants et de la mise en place du double service.

Les mesures ont été prises afin que la restauration scolaire se passe bien.

Dès qu'il y a 20 enfants, un encadrant supplémentaire est disponible et un service supplémentaire est réalisé si nécessaire.

3) Actualités sur la Rénovation urbaine

➤ Point sur les réhabilitations

- ☛ Les travaux en cours ainsi que les réhabilitations ont été présentés.
- ☛ Des améliorations ont été apportées par OSICA suite aux remarques faites par les habitants lors du précédent conseil de quartier de juin dernier.

Des mesures ont été prises :

- La mise en place de réunions « Pieds d'immeubles »,
- La création d'un nouveau guide en cours de réalisation,
- Des informations données régulièrement,
- Des ouvriers systématiquement badgés,
- La mise en place de 4 appartements relais,
- Des délais mieux respectés.

- ☛ On constate que les réhabilitations se déroulent mieux mais néanmoins, la ville reste vigilante.

- ☛ Un habitant s'insurge car le responsable d'OSICA n'est pas présent sur les chantiers.

De plus, l'interlocuteur est difficile à définir.

L'absence d'OSICA au conseil de quartier est désapprouvée d'autant plus que le bailleur a été convié à cette réunion de quartier.

Madame Marie-Françoise MARTIN est la personne référente pour les questions liées à la rénovation urbaine.

- ☛ Monsieur NIER du cabinet HER et Madame Claire GOUDOUR (chef de projet) rappellent que les réunions de chantier ont lieu toutes les semaines et qu'il y a une connaissance des problèmes.

Des solutions sont apportées.

Par ailleurs, un comité d'arbitrage se réunit tous les 15 jours pour analyser les situations particulières.

- ☛ Un habitant attire l'attention sur le fait que les réhabilitations ne doivent pas occulter les autres problèmes des logements du quartier (chauffage et insalubrité).

Monsieur NOREZ ainsi que le bureau d'accueil du square Charles Perrault sont là pour ces questions.

- ☛ Une question est relatée sur les permanences relogements.

La ville a découvert la liquidation judiciaire de CAPSA en même temps que les habitants.

Les dossiers en cours sont suivis par OSICA.

Un nouveau cabinet va reprendre les permanences en octobre.

- ☛ Une habitante propose une réunion mensuelle en dehors du conseil de quartier où la question des réhabilitations serait abordée avec la présence d'OSICA.

➤ Avancement des projets

- ☛ Des nouveaux locaux associatifs situés au 4, rue Léon Blum permettent d'accueillir la Compagnie ACTA et provisoirement la Bibliothèque Jean Jaurès en attendant la future médiathèque qui se trouvera à l'entrée du quartier (début des travaux prévu pour le printemps 2010).

- ☛ La construction du futur groupe scolaire Jean Jaurès est énoncée.

La démolition de la maternelle Jean Jaurès ainsi que l'annexe de l'élémentaire est prévue pour fin octobre 2009.

Ensuite débiteront, les travaux de reconstruction.

La maternelle a été aménagée dans des locaux provisoires pour une durée de deux ans.

- ☛ La construction des locaux du SJT débutera dans quelques semaines.

☛ Le projet de Gestion Urbaine de Proximité « Mieux Vivre aux Carreaux » rappelle les principes, la démarche et les objectifs.

Deux diagnostics en marchant réalisés par les habitants et les professionnels du terrain ont permis de définir 234 points à améliorer.

Des photos montrent les premières mesures mises en place dans le cadre de cette démarche.

➤ **Point d'étape sur les futurs aménagements du Mail**

☛ Le CAUE 95 (organisme départemental de conseil en architecture et environnement) a lancé un concours d'idées pour la réalisation d'une « Petite Architecture Citoyenne » sur la partie ouest du Mail.

Le projet lauréat pour Villiers-le-Bel s'appelle « Le jardin des murmures » et sera construit l'été prochain à l'extrémité du Mail Pierre Corneille.

☛ Deux membres du groupe de travail sur l'aménagement du Mail présente l'état d'avancement de leur travail et de leurs réflexions.

Cette première étape a pour but de valider les grands principes d'aménagement.

☛ Madame BOGHOSSIAN propose aux habitants présents de valider symboliquement le travail réalisé par le groupe afin d'encourager celui-ci à continuer dans cette voie.

☛ Une attention particulière devra être envisagée sur l'éclairage qui pourrait être facilement détérioré.

Le groupe de travail doit ensuite choisir avec l'aide du paysagiste, les meilleurs aménagements possibles (sols, éclairages, jeux, etc...) en tenant compte des contraintes techniques et du budget.

Les grands principes d'aménagement du Mail sont validés par les habitants présents et le groupe de travail est encouragé à poursuivre.

4) **Point sur l'Actualité culturelle**

Les nouveaux locaux de la Compagnie ACTA permettent la mise en place d'ateliers théâtre le mercredi après-midi pour les enfants et les adolescents (complets) et les jeudis soirs pour les adultes (inscriptions ouvertes).

Ces ateliers pourraient donner lieu à une création intergénérationnelle pour l'automne 2010.

Le fil d'Ariane est rejoué le 17 octobre 2009 à 20h30 à l'Espace Marcel Pagnol.

La pièce de théâtre intitulée « Amour à mère » se tiendra le vendredi 23 octobre 2009 à la maison de quartier Boris Vian.

La saison culturelle 2009/2010 se trouve dans le livret « Ce soir, on sort ! », disponible sur Internet et dans les structures municipales.

5) **Questions diverses**

☛ Une question est posée sur la fréquence de la navette pendant et après les travaux sur le quartier.

Pour le moment, aucune réponse n'a été formulée par la RATP.

Néanmoins, des aménagements sont mis en place pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'aménagement des rues.

☛ Une navette est accessible pour les personnes âgées.

Pour plus d'informations, les habitants peuvent se renseigner auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

☛ La police n'est toujours pas intervenue concernant le problème des motos dans le quartier.

☛ Le Maire a demandé à ce que les interpellations soient réalisées avec précautions.

☛ Monsieur DESJARDINS (Délégué à la Cohésion Sociale Police et Population) a rappelé que le Maire n'a pas de pouvoir envers la Police Nationale mais qu'un travail est réalisé en commun afin de régler ce problème.